



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Affaire suivie par Diane NARDIN
diane.nardin@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 22

Metz, le 27 avril 2017

Le directeur départemental
à

**Monsieur le Maire
d'AMNEVILLE LES TERMES
36 Rue des Romains
57360 AMNEVILLE LES TERMES**

Objet : Dossier de déclaration concernant un ensemble immobilier rue du Maréchal Koenig à
AMNEVILLE-LES-TERMES

PJ : Récépissé de déclaration
Courrier de notification
Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Construction d'un ensemble immobilier rue du Maréchal Koenig
à AMNEVILLE-LES-TERMES**

Ce dossier a été déposé par : Khor Immo

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2016-00479** en date du 02 janvier 2017, accompagné du courrier de notification du 27 avril 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage
précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER

